

#### Les haltes-jeux

<u>Lundi & Jeudi</u> → 8h45-11h (Druelle Balsac et Sébazac-Concourès) <u>Mardi & Vendredi</u> → 8h45-11h (Le Monastère et Sainte Radegonde)

#### L'atelier familles à Sébazac (pour les quatre communes)

Certains mercredis matin sur inscription (Une communication de l'événement sera faite à chaque animation proposée)

#### Les rendez-vous et permanences téléphoniques

**Druelle Balsac & Sébazac-Concourès :** Le Jeudi **Le Monastère & Sainte Radegonde :** Le Mardi

13h30 - 17h30 (semaine paire) 12h30 - 16h (semaine impaire)

### Rendez-vous pour les familles des quatre communes au RPE de Sébazac-Concourès : Le Mercredi

8h - 12h30 (semaine paire) 15h30 - 18h30 (semaine impaire)





#### Druelle Balsac & Le Monastère :

06-71-61-42-57 Référente : **Cathy MORELLE** 

## Sainte Radegonde & Sébazac-Concourès : 07-87-33-03-37

Référente : Tiffany PALAPRAT

En cas d'absence, pensez à laisser un message avec l'objet de l'appel ainsi que vos coordonnées.

⊠ ram.reveavecmoi@gmail.com

<u>Facebook</u> : Relais Petite Enfance « Rêve Avec Moi »











C'est un lieu d'informations, d'écoute, de partages et de rencontres...

<u>Le RPE « Rêve Avec Moi » est un service de</u> proximité gratuit à destination :

Des enfants

(0 à 4 ans inclus)

Des parents, grands-parents...

(qu'ils soient employeurs ou non d'un AM)

Des Assistants Maternels (AM)

Des gardes à domicile

Edité en Janvier 2024



# Le RPE « Rêve Avec Moi » intervient sur les communes de :

Druelle Balsac

Le Monastère

Sainte Radegonde

Sébazac-Concourès



### Les temps collectifs



Pour les familles, assistants maternels et gardes à domicile : un espace de rencontres permettant de créer du lien, d'échanger sur le développement de l'enfant, sur l'Education...

<u>Pour les enfants</u>: une socialisation en douceur, des activités adaptées, l'apprentissage du partage et des règles de vie en collectivité...

Des évènements annuels et des interventions sont proposés (Carnaval, médiation animale, atelier portage...).



# <u>Aider les assistants maternels dans l'exercice de</u> leur profession :

- En offrant un lieu d'écoute,
- En les informant sur les démarches administratives,
- En les accompagnant dans leur professionnalisation.

Informer, guider et accompagner les futurs assistants maternels vers l'agrément et leur permettre de rencontrer des professionnels agréés.

# Accompagner les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil :

- En les aidant à trouver le mode d'accueil le mieux adapté en fonction de leurs besoins,
- En les guidant dans leur fonction d'employeurs,
- En leur offrant une écoute et un accompagnement parental.